

N° 219

CountrySide

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2025

MAGAZINE

La PAC méritait mieux

COP 30 au Brésil :

un appel à une ambition mieux intégrée

Réunion nationale du

label Wildlife Estates 2025



ELO





TABLE DES MATIÈRES

Découper le « C », faire régresser le « A », diluer le « P » : la PAC méritait mieux	3
Crédits nature : explications	6
COP 30 au Brésil : un appel à une ambition, mieux intégrée	8
Réunion nationale du label Wildlife Estates 2025	11
Autonomiser les petits propriétaires forestiers pour atteindre les objectifs de la stratégie forestière de l'UE	12
Conférence sur l'innovation : une boîte à outils, un marché – accès à l'innovation pour les agriculteurs européens	13
Événements ELO en décembre : conférence sur la biodiversité, prix européen de l'abeille et conférence « Innovators by nature »	14
Appel aux propriétaires fonciers : définissons ensemble la coexistence faune-pastoralism	16

Editorial

Au moment même où la Commission européenne demande aux États membres de soumettre leurs plans nationaux de restauration et de gestion de la nature, les propriétaires privés et le réseau Wildlife Estates (WE) offrent une opportunité concrète et éprouvée. WE s'aligne non seulement sur les objectifs de la législation ; il le fait sans plomber les budgets nationaux.

Ce qu'il faut maintenant, c'est le courage politique d'embrasser les principes fondateurs de WE :

- Protection de la biodiversité et des habitats : écosystèmes, paysages, espèces menacées.
- Promotion de la conservation privée des terres : autonomiser les propriétaires, agriculteurs et communautés dans la gestion de la nature.
- Soutien à la durabilité : équilibre entre les dimensions écologique, financière et sociale de la conservation.
- Encourager la participation : mobiliser les citoyens, la culture et les loisirs pour reconnecter les personnes à la nature.

- Collaboration et adaptation : travailler avec les parties prenantes, financer des projets et s'ajuster aux changements climatiques et sociétaux.

Un cadre législatif amélioré, qui reflète la réalité du terrain, permettra aux acteurs privés d'en faire davantage, plus vite et à moindre coût pour les contribuables. Moderniser les règles n'affaiblit pas l'ambition environnementale ; cela la rend atteignable. Comme le dit l'adage : si l'on veut que les choses restent les mêmes, il faut que tout change.

À ne pas agir, nous risquons d'éroder précisément ce que nous cherchons à préserver. Le moment est venu d'amplifier ce qui fonctionne et Wildlife Estates fonctionne.

Thierry de l'ESCAILLE
Président Exécutif, ELO



Découper le « C », faire régresser le « A », diluer le « P » : la PAC méritait mieux...



Tassos HANIOTIS

Chercheur principal invité, IIASA ; Conseiller spécial pour la productivité durable, ForumForAg

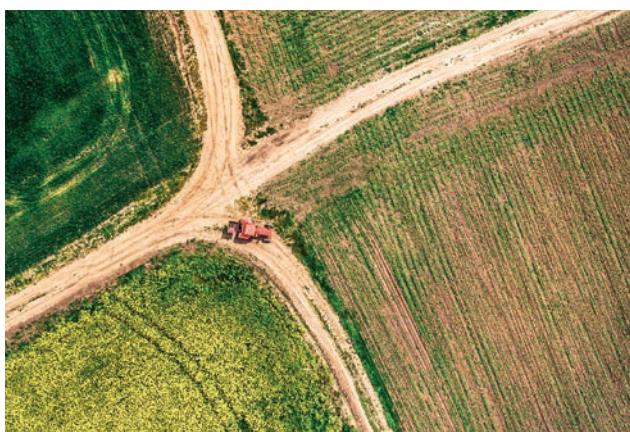
Lorsqu'il s'agit d'évaluer l'impact de la proposition de cadre financier pluriannuel (CFP) de la Commission sur la politique agricole commune (PAC), le diable n'est plus caché dans les détails – il saute aux yeux. On le retrouve dans les promesses creuses face aux deux défis majeurs que sont la sécurité alimentaire et le changement climatique, dans l'abandon de l'orientation vers le marché qui a caractérisé la PAC pendant plus de vingt ans, dans la réduction de celle-ci à une politique sociale destinée aux « plus démunis », et dans l'absence totale d'analyse accompagnant la proposition. Et la liste pourrait encore s'allonger...

Dans cet article (**accessible en intégralité sur LinkedIn**), je me concentrerai sur la vision d'ensemble qui se dégage de la proposition relative à la PAC – à savoir le fossé croissant entre les politiques nécessaires pour répondre aux défis auxquels l'agriculture européenne est confrontée et les solutions retenues par la Commission von der Leyen.

1. Une PAC plus « percutante »... mais dans quelle direction ?

La proposition de la Commission pour la PAC dans le cadre du CFP ressemble à une réforme, prétend être une réforme, mais est loin d'en être une – elle ne parvient à atteindre aucun des objectifs de l'article 39 du Traité que la PAC est censée servir. Nous courons tout droit vers un désastre politique.

Avec sa proposition, **la Commission affecte** – d'une manière qu'elle n'a même pas tenté d'analyser – **des valeurs d'actifs fonciers proches de 2 000 milliards d'euros.**^[i] Le minimum serait de



montrer que les enjeux et les risques sont au moins compris. Le revenu agricole n'évolue pas de manière uniforme, mais sa croissance agrégée, toujours volatile dans l'agriculture, suit une trajectoire nettement haussière grâce – et précisément en raison – de l'exact opposé de l'architecture politique proposée : un budget constant et des aides découplées jouant le rôle de filet de sécurité.

Bien que les États membres soient autorisés à compenser les pertes de revenu agricole par des aides nationales (les règles en matière d'aides d'État ayant été sensiblement assouplies ces dernières années), ce n'est pas ce que l'article 39 impliquait. De même, le fait que chaque État membre dispose d'une marge budgétaire très différente pour les aides d'État ne reflète en rien une politique dont l'ambition est à l'échelle de l'UE.

Le deuxième impact négatif concerne la croissance de la productivité. Aujourd'hui, une telle croissance ne peut être durable que si elle combine les dimensions économique et environnementale des activités agricoles quotidiennes. Or, l'abandon de toute conditionnalité commune de base liée à la gestion des terres, en laissant aux États membres la liberté de définir ce qu'ils jugent pertinent, supprime toute possibilité d'évaluer à l'échelle de l'UE la cohérence de l'impact des politiques. Cela réduit également les incitations à conjuguer hausse des rendements et réduction de l'empreinte environnementale – en contradiction directe avec les priorités fondamentales de l'UE en matière de carbone agricole, contrairement au récit promu par la proposition.

Le troisième impact négatif réside dans **la pression haussière sur les prix alimentaires.** La Commission répète ici l'erreur de la stratégie (oubliée) « Farm to Fork » en considérant que la réduction de l'offre (effet combiné des deux points précédents) n'affecterait pas les prix alimentaires, grâce à une hypothétique évolution des habitudes de consommation. Cela n'arrivera tout simplement pas. Ainsi, les initiatives positives de la DG AGRI pour lutter contre l'inflation alimentaire et les goulets d'étranglement de la chaîne alimentaire se voient compromises par une proposition qui oppose la réduction de l'offre à l'espoir de contenir la demande – et ce, à l'échelle européenne, sans considération pour les répercussions mondiales d'un grand exportateur.



2. Il ne s'agit pas seulement de « combien », mais de « quoi » – où est passé le « C » ?

Autrefois, la PAC reposait sur un soutien des prix, dans une Union européenne comptant moins d'États membres, mais déjà marquée par la diversité agricole – comme aujourd'hui. À cette époque, un même prix d'intervention s'appliquait à tous, malgré d'importantes différences de prix intérieurs pour les produits concernés (céréales, viande bovine, produits laitiers, fruits ou légumes). Ces écarts se creusaient encore davantage si l'on tenait compte des taux de change artificiels (« écus verts »). Pourtant, personne ne contestait alors que la PAC fût une politique commune : elle l'était par la communauté de ses principes fondamentaux de conception.

3. L'agriculture a besoin d'un élan vers la transformation – elle fait marche arrière

La vraie question est de savoir si, dans son architecture politique, la Commission considère toujours l'agriculture européenne comme un acteur contribuant au système alimentaire mondial et à ses besoins. Les perspectives OCDE-FAO 2025-2034 publiées récemment confirment une fois encore les défis auxquels l'agriculture mondiale est déjà confrontée – et le sera de plus en plus dans les années à venir : la nécessité d'accroître la productivité, tout en le faisant de manière durable^[ii].

La capacité de la PAC à mieux répondre à ce besoin se mesurera non pas à ses déclarations d'intention, mais à ses choix politiques. Malheureusement, la nouvelle orientation marque un net retour en arrière par rapport aux précédentes réformes.

4. Où est passé le « P » ?

Quelle que soit la transition choisie pour la PAC et la clé de répartition du budget entre exploitations, les paiements fondés sur la superficie peuvent permettre d'atteindre les objectifs. Ils ne seront toutefois suffisants que s'ils sont alloués selon des critères qui reflètent les coûts d'opportunité du foncier, du travail et de l'environnement.^[iii] »

Les données nécessaires existent en grande partie – du moins suffisamment pour entamer un processus d'évolution de la PAC vers une politique qui tienne compte à la fois du besoin d'une croissance durable de la productivité et du fait que les décisions agricoles déterminent conjointement les résultats économiques et environnementaux. Pourquoi la politique devrait-elle les séparer ?

La volonté politique de le faire est absente – et la proposition actuelle de la PAC en est la plus claire démonstration.

Les États membres obtiennent ce qu'ils souhaitent : la liberté de mener leur politique agricole comme bon leur semble. La Commission, elle, abandonne le rôle de chef de file qu'elle a toujours tenu dans les réformes précédentes de la PAC.

La question désormais centrale sera de savoir si l'agriculture européenne, elle, obtiendra ce dont elle a besoin.

[i] Les dernières données d'Eurostat (2023) indiquent un prix moyen de 11 800 euros par hectare dans l'Union européenne, avec 157 millions d'hectares consacrés à l'agriculture. Bien sûr, la fourchette de prix varie considérablement entre les États membres et au sein de ceux-ci.

[ii] oecd.org/fr/publications/oecd-fao-agricultural-outlook-2025-2034_601276cd-en/full-report.html

[iii] Plus d'informations sur mon profil LinkedIn : [linkedin.com/in/tassos-haniotis](https://www.linkedin.com/in/tassos-haniotis)



JOHN DEERE

NOTHING RUNS LIKE A DEERE



JOHN DEERE
OPERATIONS CENTER™



AGRICULTURE DURABLE

AXÉE SUR LA TECHNOLOGIE



Home



Map

Settings

FARM SMART, PROFIT MORE

Entrez dans le futur de l'agriculture durable avec notre gamme complète d'agriculture de précision. La modulation intraparcellaire et les autres solutions technologiques permettent aux exploitations agricoles d'être plus efficaces, rentables et durables.

Vous pourrez prendre rapidement des décisions plus intelligentes basées sur des données réelles pour optimiser efficacement l'utilisation de vos ressources, améliorer la santé des sols tout en augmentant le potentiel de rendements de vos parcelles.

Contactez dès maintenant votre concessionnaire John Deere, des experts sont prêts à vous aider !



**DECouvrez CE QUE LES
SOLUTIONS JOHN DEERE
PRECISION AG
TECHNOLOGY PEUVENT
FAIRE POUR VOUS**



Crédits nature : explications



Delphine DUPEUX

*Directrice politique européenne de la
biodiversité et affaires parlementaires, ELO*



Dr. Jurgen TACK

Secrétaire Général, ELO

1. Qu'est-ce qu'un crédit nature ?

Les crédits nature transforment des améliorations environnementales tangibles en quelque chose de mesurable et négociable. Lorsqu'un propriétaire foncier restaure une zone humide, gère des boisements en faveur de la biodiversité ou améliore les sols et les habitats, ces actions peuvent être évaluées scientifiquement et certifiées. Les entreprises qui souhaitent démontrer un impact environnemental positif peuvent alors acheter des « crédits » liés à ce travail.

Contrairement aux crédits carbone, qui portent uniquement sur la réduction des émissions, les crédits nature couvrent un éventail plus large de bénéfices écosystémiques : eau propre, habitats pour les pollinisateurs, biodiversité plus riche et paysages résilients.

2. Pourquoi les propriétaires fonciers comptent ?

La biodiversité vit sur les terres privées. Champs, forêts, zones humides et berges des rivières sont les lieux où la nature réside réellement. Cela fait des gestionnaires privés non pas de simples participants, mais bien le socle de tout système crédible de crédits nature. Sans représentant engagé, il n'y a pas de crédits à générer.

Pour les propriétaires fonciers, les crédits nature représentent une opportunité d'être reconnus financièrement pour les actions de conservation que beaucoup mènent déjà. Ils pourraient devenir une nouvelle source de revenus fondée sur le marché, venant compléter les recettes de l'agriculture, de la

foresterie ou de la chasse, tout en préservant l'intégrité des paysages ruraux.

3. Quels types d'actions sont éligibles ?

Les crédits nature peuvent récompenser une large variété de pratiques de conservation, telles que :

- Restauration d'habitats : zones humides, roselières ou mares naturelles.
- Soutien aux pollinisateurs : bandes fleuries, plantation et gestion de haies.
- Gestion forestière : peuplements à âges mélangés, maintien du bois mort, création de clairières.
- Santé des sols : méthodes régénératives améliorant la biodiversité souterraine.
- Protection des espèces : aires de nidification, restauration de prairies, mares favorables aux amphibiens.

La condition essentielle est que les améliorations soient mesurables, vérifiables et durables.

4. Comment cela fonctionne-t-il concrètement ?

Le processus suit généralement ces étapes :

1. **Planification du projet** – définir l'action de conservation (p. ex. restauration d'une zone humide ou diversification forestière).
2. **Évaluation ou certification** – des cadres tels que le label **Wildlife Estates** peuvent attester de la valeur pour la biodiversité et bonne gestion.

3. **Mise en œuvre** – réaliser les travaux sur le terrain.
4. **Suivi et vérification** – des experts indépendants confirment les bénéfices écologiques après une période déterminée.
5. **Émission de crédits** – les résultats certifiés sont convertis en crédits échangeables.

Certains systèmes de certification permettent des investissements précoces pour couvrir les coûts initiaux du projet, afin que même les plus petits propriétaires puissent participer.

5. Quelle valeur potentielle ?

Le marché des crédits nature est encore jeune ; les prix varient donc largement selon le type d'écosystème, l'emplacement et la demande des acheteurs. La tendance est néanmoins claire : les entreprises subissent une pression réglementaire et réputationnelle croissante pour prouver leur responsabilité environnementale.

En tant que seuls acteurs capables de générer des améliorations réelles et vérifiables sur le terrain, les propriétaires fonciers sont en position de force. À long terme, cette demande devrait se traduire par une **valeur concrète** – à la fois pour les moyens de subsistance ruraux et pour les résultats de conservation.

6. Principaux défis

Malgré leurs promesses, plusieurs défis persistent :

- **Délais** : les bénéfices écologiques prennent souvent des années à être vérifiés.
- **Coûts et complexité** : la certification et le suivi requièrent des compétences.
- **Changement d'échelle** : les petites propriétés peuvent nécessiter un appui ou des coopérations pour atteindre une taille de projet viable.
- **Normalisation** : aucun habitat n'est identique, ce qui complique la comparaison des crédits.

Les crédits nature ne sont pas une solution miracle mais avec une **gouvernance adéquate**, ils pourraient devenir un **pilier durable** du financement privé de la conservation.

7. Miser sur le local

Un débat politique crucial concerne l'origine des crédits. Les entreprises européennes devraient-elles pouvoir compenser leur impact en achetant des crédits meilleur marché à l'étranger ?

Du point de vue des propriétaires, la réponse est claire : **la restauration de la nature en Europe doit être financée en Europe**. Investir localement garantit que les fonds d'entreprise irriguent les zones rurales où la biodiversité est réellement sous pression – et où les communautés dépendent d'écosystèmes sains pour leur avenir.

8. Ce que les propriétaires peuvent faire dès maintenant ?

Intéressé(e) par le potentiel des crédits nature ? Commencez par ces étapes simples :

- **Faites l'inventaire** des atouts biodiversité présents sur vos terres – haies, mares, boisements, prairies.
- **Cherchez une certification** via des labels reconnus, comme le label **Wildlife Estates**, pour gagner en crédibilité et en étalonnage.
- **Lancez un projet pilote**, en ciblant une amélioration mesurable d'un habitat ou d'une espèce.
- **Collaborez** avec des domaines voisins, des agriculteurs ou des associations de chasse pour mutualiser les ressources et changer d'échelle.
- **Restez informé(e)** des évolutions du marché, des cadres nationaux et des acheteurs émergents en Europe.

9. Pourquoi c'est important pour la conservation privée ?

Depuis des décennies, les propriétaires privés entretiennent les paysages européens, souvent à leurs propres frais. Les crédits nature pourraient enfin **transformer cette gestion en un modèle économiquement viable**.

Ils ne remplaceront pas la production alimentaire ou de bois, mais peuvent **les compléter** devenant une autre forme de « récolte » : de la biodiversité plutôt que de l'orge. Des pollinisateurs plutôt que de la pâte à papier.

Correctement mis en œuvre, les crédits nature pourraient :

- **Récompenser la gestion à long terme**, pas uniquement les nouveaux projets.
- **Renforcer les économies rurales** en valorisant les services rendus par le terrain.
- **Dynamiser la conservation privée**, en réduisant la dépendance à des régimes de subventions complexes.
- **Créer des passerelles** entre financements privés et publics, en canalisant l'investissement des entreprises directement vers les paysages européens.

10. Et après ?

Les crédits nature en sont encore à un stade précoce. Pour qu'ils livrent des résultats tangibles, les cadres politiques et de marché doivent :

- **Reconnaître les propriétaires** comme des partenaires clés, et non de simples prestataires.
- **Fournir des financements d'amorçage** ou mixtes pour combler les coûts initiaux.
- **Garantir la crédibilité à long terme** grâce à un suivi transparent.
- **Ancrer les bénéfices localement**.

Si ces conditions sont réunies, les crédits nature pourraient devenir **l'un des outils les plus concrets** pour financer la conservation sur les terres privées – en alignant **viabilité économique** et **reconquête écologique**.

Les campagnes européennes ont toujours fourni nourriture, bois et gibier. Avec les crédits nature, elles peuvent aussi délivrer une biodiversité mesurable et une valeur écosystémique. La question n'est plus de savoir si les propriétaires font partie de la solution – ils sont la solution. Il reste à veiller à ce qu'ils soient équitablement rémunérés pour cela.

COP 30 au Brésil : un appel à une ambition, mieux intégrée



Michael SAYER
Conseiller spécial du FCS

“La société est un contrat... un partenariat non seulement entre les vivants, mais aussi avec les morts et ceux qui ne sont pas encore nés” (Edmund BURKE).

Les politiques climatiques, comme bien d'autres, sont de plus en plus menacées par le populisme et les politiques identitaires, qui érodent la base rationnelle de l'action publique et mettent en péril les normes constitutionnelles. La quête de votes instrumentalise incompréhensions, ignorances, décisions de justice, plaintes et peurs, présentées comme des menaces pour l'individu, souvent dans un complot « international », « européen » ou « élitiste ». « L'autre » devient l'ennemi du « soi ».

Tragiquement, l'insuffisance d'investissements dans la transition vers les énergies propres a pour conséquence de reléguer les générations futures du côté des « autres ». Le présent document s'appuie sur un principe à la fois pratique et éthique : l'action publique doit être menée en temps utile et reposer sur une base rationnelle et intergénérationnelle.



Niveaux actuels d'émissions

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont atteint 57,1 Gt CO₂eq en 2023, un niveau record. Les plus grands émetteurs sont la Chine (16 Gt), les États-Unis (6 Gt), l'Inde (4,1 Gt), l'Union européenne (3,2 Gt), la Russie (2,7 Gt) et le Brésil (1,3 Gt). Sept membres du G20, dont la Chine et l'Inde, n'ont pas encore atteint leur pic d'émissions. Malgré le « Methane Pledge », seules l'Australie et le Turkménistan ont enregistré des réductions significatives.

Les engagements nationaux actuels (CDN) restent insuffisants : les promesses inconditionnelles ne réduiraient les émissions de 2030 que de 10 %, alors qu'une réduction de 42 % serait nécessaire pour rester sur une trajectoire à +1,5°C. Avec les politiques actuelles, le monde a 97 % de probabilité de dépasser les +2°C et se dirige vers un réchauffement probable de +3,1°C.

Le « Production Gap » souligne le problème : les plans de production d'énergies fossiles dépassent de 120 % les niveaux compatibles avec +1,5°C d'ici 2030. Plusieurs pays, notamment l'Inde, continuent d'accroître leur production de charbon.

La science du climat en 2025 : un seuil dangereux

La concentration atmosphérique de carbone a atteint 430 parties par million en mai 2025, contre 400 ppm en mai 2013 et 280 ppm à l'époque préindustrielle – le niveau le plus élevé depuis 14 millions d'années. Le 2 février, la température au pôle Nord dépassait la moyenne de 20 degrés.

Le puits net de carbone forestier mondial, estimé à -10 Gt CO₂/an en 2001 et environ -8 Gt CO₂/an en 2023, est désormais d'environ -5 Gt CO₂/an (World Resources Institute). Cette diminution s'explique par la déforestation et les incendies : les forêts canadiennes sont passées du statut de puits à celui de source (une superficie plus grande que l'Autriche a brûlé cet été), et l'Espagne a connu sa pire année jamais enregistrée.

Avant le changement climatique, de tels événements n'auraient été attendus que tous les 500 ans ; avec un réchauffement de +1,3°C, ils surviennent désormais tous les 15 ans. Un réchauffement de +3°C serait catastrophique (Centre for Environmental Policy, Imperial College, Londres).

La Cour Internationale de Justice

L'avis récent de la CIJ souligne que, non seulement au titre de la Convention sur le changement climatique mais aussi au droit international coutumier, les États ont l'obligation de prévenir les activités causant un préjudice significatif au système climatique, et qu'une violation peut entraîner une réparation intégrale.

La contribution de la gestion des terres : AFOLU

Le secteur « Agriculture, Forêt et Changement d'Utilisation des Terres » (AFOLU) permet d'analyser le potentiel lié à l'usage des sols. L'UE présente un écart AFOLU, différence entre émissions agricoles et séquestration du carbone : en 2015, 67 MtCO₂eq ; en 2019, 195 MtCO₂eq ; en 2020, 190 MtCO₂eq ; et en 2023, 167 MtCO₂eq.

Les émissions agricoles ont légèrement baissé (de 386 à 365 MtCO₂eq entre 2020 et 2023), mais la capacité de séquestration a chuté, passant d'une moyenne de -335 MtCO₂eq (1991-2013) à -198 MtCO₂eq en 2023. Les principales causes : vieillissement des peuplements forestiers, augmentation des récoltes, pertes de carbone dues aux incendies et maladies, et ralentissement du reboisement.

Foresterie

La consommation européenne liée à la production de bétail, de cacao, de café, d'huile de palme, de soja et de bois pourrait entraîner une déforestation de 248 000 ha/an d'ici 2030. Le reboisement demeure essentiel, surtout pour les pays disposant de terres marginales ou de moins de 25 % de couverture forestière. De nombreuses tourbières sont dégradées : leur restauration pourrait réduire les émissions à long terme et accroître la séquestration, malgré une hausse initiale du méthane.

Le commerce du carbone séquestré devrait s'appuyer sur le

changement d'affectation des terres (y compris le reboisement) ou un inventaire forestier fiable, avec vérification quinquennale et responsabilité du renouvellement par l'acheteur. Les méthodologies actuelles sont encore insuffisantes pour intégrer les pratiques de gestion à court terme.

Près des deux tiers des céréales produites dans l'UE servent à l'élevage, un tiers à la consommation humaine et 3 % aux biocarburants.

Agriculture

Près des deux tiers des céréales produites dans l'UE servent à l'élevage, un tiers à la consommation humaine et 3 % aux biocarburants. Les émissions issues du bétail diminuent dans la plupart des États membres, principalement en raison d'une baisse du cheptel. Les plus fortes réductions ont été observées en France (-480 Kt CO₂eq), en Irlande (-301), en Espagne (-298) et en Allemagne (-149), avec des hausses notables en Pologne (+218) et aux Pays-Bas (+103).

Le Danemark introduira une taxe marginale sur les émissions agricoles de 120 DKK/tCO₂eq (16 €) dès 2030, portée à 300 DKK (39 €) en 2035, assortie d'une réduction de 60 % pour les exploitations atteignant leurs objectifs. Le plan comprend aussi le reboisement et la restauration de tourbières. L'objectif : réduire les émissions du secteur AFOLU de 55 à 65 % par rapport à 1990 d'ici 2030.

Atténuation : la COP 30 et les Contributions Déterminées au niveau National (CDN)

Bien que l'objectif de +1,5°C ne soit pas officiellement abandonné, le monde se dirige vers un réchauffement supérieur à +2°C. Les niveaux de production fossile et certains investissements (aéroports, pistes) ne sont pas compatibles avec cet objectif. Le passage du terme « élimination » à « réduction progressive » du charbon lors de la COP de Glasgow en 2021 y a contribué.

Il faut rappeler que la stabilisation atmosphérique n'interviendra qu'environ 50 ans après l'atteinte du Net Zéro.



Conférence de presse sur la pré-COP30, marquant J-30 avant la COP30.



La COP 30, qui se tiendra à Belém (Brésil) en novembre, marquera la révision des CDN dans le cadre du bilan mondial de l'Accord de Paris. Cette révision devrait logiquement inclure des plans urgents de sortie du charbon.

L'UE prévoit toujours une réduction de 55 % des émissions d'ici 2030, de 66–72 % d'ici 2035 et travaille sur un objectif de -90 % d'ici 2040.

La Chine s'engage à réduire ses émissions de 7 à 10 % par rapport à 2020 d'ici 2035, à multiplier par six sa capacité éolienne et solaire et à accroître les stocks forestiers de 6 milliards de m³. Le pic d'émissions chinoises devrait être atteint, mais cela reste insuffisant pour maintenir +1,5°C.



Le Canada, qui visait -40 à -45 % d'ici 2030, n'a atteint que -8,5 % en 2024 et atteindrait tout au plus -25 %. L'abolition de la taxe carbone par le nouveau gouvernement aggrave la situation.

L'Australie (candidate à la COP 31) vise -62 à -70 % d'ici 2035 ; le Brésil, -59 à -67 %. Le Japon doit encore préciser son engagement.

Ces promesses restent insuffisantes pour limiter le réchauffement à +2°C, sauf si des efforts accrus permettent d'atteindre le Net Zéro entre 2035 et 2050.

Recommandation finale

L'Union européenne demeure un espace où des politiques rationnelles, intergénérationnelles et transfrontalières peuvent être conçues et appliquées. Le moment est crucial : elle doit renforcer ses objectifs globaux tout en approfondissant le dialogue interne sur la mise en œuvre de mesures plus ambitieuses. Si les efforts d'atténuation du changement climatique échouent au cours de la prochaine décennie, les coûts d'adaptation deviendront ingérables, retombant massivement sur les acteurs locaux et privés qui n'auront pas les moyens d'y faire face.

Lire l'article complet sur le site web de ELO
europeanlandowners.org/publications/cop-30

Réunion nationale du label Wildlife Estates 2025

FONDATION
FRANÇOIS
SOMMER



Sonsoles ARMENDARIZ MILANS DEL BOSCH
Chargée de projet WE - Coordinateur régional Espagne

Le comité de direction de Wildlife Estates s'est réuni à Paris, à la Fondation François Sommer, le lundi 8 septembre, afin de discuter des défis auxquels le label est confronté. La grande majorité de nos délégués européens étaient présents et ont pu présenter leurs dernières réalisations. Le comité scientifique, avec son nouveau président élu, le professeur Klaus HACKLÄNDER, était également présent. Des discussions très intéressantes ont eu lieu concernant notre méthodologie et les enjeux de biodiversité pour l'avenir.

Le mardi 9 septembre, plus de 115 participants se sont réunis à Paris, dans l'Auditorium Jacqueline Sommer de la Fondation François Sommer, pour un symposium de haut niveau consacré à la conservation de la biodiversité sur les terres privées. L'événement a rassemblé des décideurs publics, des acteurs privés de l'environnement, des chercheurs et des propriétaires fonciers labellisés, tous engagés dans la dynamique du label Wildlife Estates (WE).

Les débats ont porté sur trois grandes priorités :

- 1) Reconnaître le rôle essentiel des propriétaires privés dans la préservation de la biodiversité européenne.



Table ronde des partenaires à l'Auditorium Jacqueline Sommer avec Thierry de L'ESCAILLE, Philippe JUSTEAU, Alban de LOISY et Olivier THIBAUT modéré par Pierre DUBREUIL.

- 2) Renforcer la gestion fondée sur la science, grâce à la méthodologie WE qui associe rigueur scientifique et connaissance du terrain.
- 3) Accélérer la coopération entre autorités publiques, gestionnaires, chasseurs et experts en conservation, pour bâtir une gouvernance partagée et efficace.

Aujourd'hui, le réseau WE s'étend sur près de 100 territoires en France et 600 à travers l'Europe, couvrant plus de 2 millions d'hectares. Il s'agit du plus grand réseau européen de propriétaires privés engagés pour la biodiversité.

En France, les propriétaires privés détiennent environ 75 % des forêts et 85 % des terres agricoles. En valorisant des pratiques de gestion exemplaires, le label WE met en lumière une conviction forte : les meilleurs résultats environnementaux sont obtenus lorsque les gardiens quotidiens des territoires sont autonomisés, reconnus et connectés à travers un cadre commun et fondé sur la science.

Le lendemain, mercredi 10 septembre, des visites de terrain en Seine-et-Marne ont permis de concrétiser ces principes. Plus de 50 participants venus de toute l'Europe ont découvert deux domaines exemplaires : la forêt de Châtillon-La-Borde (Peugeot Frères) et la Maison Suisse (Fondation pour la Conservation de la Nature), tous deux candidats au label WE.

Sur le terrain, les visiteurs ont pu observer des actions concrètes et inspirantes :

- Restauration d'étangs pour soutenir les habitats aquatiques et amphibiens.
- Plantation de haies afin de renforcer les corridors écologiques.
- Suivi naturaliste et écologique régulier pour orienter une gestion adaptative et durable.

Ces initiatives reposent sur une collaboration étroite entre propriétaires, chasseurs, gestionnaires et naturalistes, démontrant que la science et une gestion responsable peuvent se combiner efficacement pour générer des bénéfices durables pour la faune et la flore.

L'événement à Paris a ainsi confirmé la dynamique croissante du réseau et la pertinence de sa méthode : unir les forces des propriétaires fonciers, des scientifiques et des décideurs pour construire une biodiversité vivante, gérée et partagée.

Autonomiser les petits propriétaires forestiers pour atteindre les objectifs de la stratégie forestière de l'UE



Pierre LE MAÎTRE
Chargé de projet et mission politique, ELO

Les forêts fournissent une large gamme de services écosystémiques essentiels, notamment la conservation de la biodiversité, le stockage du carbone, la régulation de l'eau et les opportunités de loisirs. La gestion forestière multifonctionnelle vise à protéger ces services tout en permettant une utilisation économique durable, comme la production de bois. Cependant, atteindre cet équilibre devient de plus en plus difficile en raison des pressions liées au changement climatique, à l'évolution de l'utilisation des terres, à la fragmentation économique et à la complexité des réglementations. Les petits propriétaires forestiers sont particulièrement vulnérables à ces défis, manquant souvent des ressources et du soutien nécessaires pour gérer efficacement leurs terres. Le projet Small4Good (S4G) répond à ces risques en développant des solutions pratiques. En promouvant des stratégies adaptées aux réalités régionales, en développant des outils numériques et d'intelligence artificielle, et en soutenant des mécanismes de financement innovants tels que les paiements pour services écosystémiques (PSE), S4G aide les petits propriétaires à contribuer aux objectifs de la stratégie forestière de l'UE grâce à une gestion forestière durable et multifonctionnelle.

comme Small4Good (S4G), ELO contribue à transformer la stratégie en actions concrètes.

Small4Good : une gestion multifonctionnelle durable par les petits propriétaires forestiers

Small4Good vise à autonomiser les petits propriétaires forestiers pour protéger la biodiversité et améliorer les services écosystémiques grâce à des approches de gestion forestière multifonctionnelle adaptées localement. Ces modèles sont soutenus financièrement par des schémas de paiements pour services écosystémiques (PSE), tels que la compensation de biodiversité et la séquestration carbone,

et renforcés par l'utilisation d'outils numériques et d'intelligence artificielle qui augmentent les capacités de gestion et encouragent l'engagement actif des petits propriétaires.

Le projet analyse d'abord le contexte global dans lequel évoluent ces propriétaires, identifiant leurs motivations et les obstacles auxquels ils font face. Sur cette base, Small4Good élabore des modèles d'affaires attrayants et portés par les parties prenantes, qui promeuvent une utilisation multifonctionnelle des forêts tout en soutenant les objectifs de la stratégie forestière de l'UE. Ces modèles sont testés en conditions réelles via des Living Labs situés dans quatre régions européennes : Nord (Norvège), Est (Roumanie), Centre (Allemagne et Suisse) et Sud (Espagne). Cette mise en œuvre bénéficie de solutions sylvicoles et opérationnelles adaptées régionalement. Par ailleurs, les outils numériques et l'intelligence artificielle sont explorés pour soutenir l'application pratique de ces modèles et mieux mobiliser les propriétaires forestiers.

L'ambition de la stratégie forestière de l'UE concernant les forêts multifonctionnelles et les paiements pour services écosystémiques

Lancée en 2023 par la Commission européenne, la stratégie forestière de l'UE vise à atteindre les objectifs de biodiversité et de neutralité carbone inscrits dans le Pacte vert européen et la Stratégie biodiversité pour 2030. Cette stratégie cherche à renforcer à la fois la quantité et la qualité des forêts multifonctionnelles dans l'Union européenne. Elle ambitionne également de développer des incitations financières à destination des propriétaires et gestionnaires forestiers pour adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, notamment à travers les paiements pour services écosystémiques (PSE). Toutefois, la capacité des forêts à fournir ces services est menacée par divers défis, tels que l'urbanisation, le changement climatique et la demande croissante en bois.

Le rôle central des propriétaires forestiers

Environ 60 % des forêts européennes appartiennent à près de 16 millions de propriétaires privés, dont beaucoup sont des petits exploitants. Ces derniers jouent un rôle clé dans la fourniture de la biodiversité et des services écosystémiques (BES). Cependant, de nombreux propriétaires restent inactifs en raison d'un manque de connaissances, d'une propriété fragmentée, d'une faible rentabilité, de réglementations complexes et d'un déficit de soutien financier. Le succès de la stratégie forestière de l'UE dépend de la transformation de ces propriétaires en gestionnaires actifs et en gardiens des écosystèmes forestiers européens. Avant d'imposer des obligations ou des sanctions, il est essentiel de leur offrir un cadre législatif, politique et financier favorable. Pour relever ces défis, ELO joue un rôle pivot en représentant ces propriétaires, en promouvant la gestion forestière durable et en plaidant pour des conditions facilitantes qui soutiennent la foresterie multifonctionnelle. Par sa participation active à des projets financés par l'UE

Le rôle de ELO

ELO coordonne les activités de diffusion, de communication et de valorisation du projet. Cela inclut la gestion des actions de communication, la production de documents ciblés pour les décideurs européens et les propriétaires forestiers, l'organisation d'événements, ainsi que la mise en lumière des Living Labs comme exemples d'innovation et de réussite. Par exemple, notre équipe Foresterie a récemment développé une section dédiée sur le site Small4Good qui présente en détail chaque Living Lab : leur fonctionnement, les défis spécifiques abordés et les innovations introduites dans la gestion forestière, dans le but d'informer et d'inspirer un large public, incluant propriétaires, décideurs et autres parties prenantes.

Enfin, outre la communication, notre équipe contribuera prochainement à l'analyse des cadres institutionnels, des contraintes et des nouveaux modèles économiques (y compris les PSE) à travers l'Union européenne.



Conférence sur l'innovation : une boîte à outils, un marché – accès à l'innovation pour les agriculteurs européens



Laura ŢICOIU
Chargé de mission
politique, ELO



Kyia KANANI
Assistant politique, ELO

Les agriculteurs européens font face à un paradoxe : on attend d'eux qu'ils produisent de manière plus durable avec moins d'outils à leur disposition. Le changement climatique, des politiques fragmentées et une concurrence mondiale croissante rendent l'innovation non seulement souhaitable, mais indispensable. Le 13 octobre 2025, l'European Landowners' Organization et CropLife Europe, avec le soutien du Parti populaire européen (PPE), ont réuni au Parlement européen des décideurs politiques, des scientifiques, des agriculteurs et des acteurs industriels pour explorer comment le biocontrôle et les nouvelles techniques génomiques (NTG) peuvent contribuer à une agriculture européenne plus durable, résiliente et compétitive – ainsi que les obstacles qui les empêchent encore d'intégrer la boîte à outils des agriculteurs.

Les agriculteurs européens sont à la croisée des chemins. Leur compétitivité, leur productivité et leur résilience climatique dépendent de la capacité de l'Europe à transformer le progrès scientifique en solutions concrètes.

À l'« Innovation Conference », accueillie par le député européen Stefan KÖHLER, des experts de toute l'Europe ont débattu de la façon dont le biocontrôle et les NTG peuvent tenir cette promesse, si la réglementation le permet.

L'eurodéputé Stefan KÖHLER (PPE) a planté le décor : « Nous disposons d'outils scientifiques pour rendre notre agriculture plus résiliente, durable et productive. En tant que législateurs, nous devons penser au présent et à l'avenir. Le Parlement prépare un rapport d'initiative sur le biocontrôle. Ce n'est pas une formalité, mais un signal politique. Son objectif est clair : donner à la Commission notre point de vue pour accélérer les autorisations et lever les blocages. »

Alain THIBAULT, président d'Agriodor, a résumé le défi des PME : « Nous utilisons des senteurs végétales naturelles pour protéger les cultures, mais il faut jusqu'à dix ans pour mettre un produit de biocontrôle sur le marché. L'innovation ne survit pas à de tels délais. » Pour THIBAULT et d'autres, des procédures longues et fragmentées découragent l'investissement et freinent l'accès des agriculteurs à des solutions plus vertes.

Klaus BEREND (DG SANTE) a confirmé que la Commission en est consciente. La future proposition « Omnibus » inclura une définition claire du biocontrôle, renforcera la reconnaissance mutuelle entre États membres et augmentera la capacité de l'EFSA à traiter plus vite les dossiers. « Je suis confiant : nous présenterons un dossier solide au Parlement et au Conseil. Le biocontrôle est globalement soutenu politiquement, même si la définition fera débat », a conclu BEREND.

Pour Olivier DE MATOS, directeur général de CropLife Europe, la simplification est essentielle : « La reconnaissance mutuelle automatique, des autorisations provisoires et une définition européenne, pérenne, du biocontrôle accéléreraient l'innovation. Pour être compétitifs, les agriculteurs ont besoin de solutions complémentaires dans la boîte à outils. »

Sur les Nouvelles techniques génomiques (NTG), même constat : l'Europe doit débloquer la situation. José María CASTILLA

(ASAJA) a insisté sur l'urgence : alors que d'autres régions avancent, les agriculteurs européens risquent d'être distancés. « Donnez-nous les mêmes outils que nos concurrents : voilà la vraie durabilité. »

Sur l'étiquetage et la traçabilité obligatoires, Garlich VON ESSEN (Euroseeds) a noté : « Pourquoi les exiger pour les NTG de catégorie 1, quand l'EFSA juge ces plantes équivalentes à celles issues de la sélection conventionnelle ? Cela n'apporte pas de bénéfice concret et pèsera surtout sur les plus petits acteurs. » Kristiina DIGRYTE (Représentation permanente de l'Estonie auprès de l'UE) a renchéri : « Nous ne sommes pas prêts pour l'étiquetage/traçabilité des NTG 1 : il n'existe pas de méthodes d'analyse du produit final. Si c'est exigé, il n'y aura pas de cultures NTG en Europe. »

Du côté scientifique, Hilde NELISSEN (VIB-Université de Gand) a rappelé que l'innovation en sélection végétale est incrémentale : « Nous améliorons tolérance, résistance et qualité pas à pas – chaque étape compte. »

En clôture, Macy MERRIMAN (consultant indépendant) et Jurgen TACK (ELO) ont souligné que l'innovation n'advient pas en vase clos : il faut progrès scientifique, volonté politique et coopération des parties prenantes. « L'Europe a une formidable occasion de mener – mais elle doit joindre l'acte à la parole. Le reste du monde avance déjà », a conclu MERRIMAN. « S'il y a un dénominateur commun entre biocontrôle et NTG, c'est le besoin, pour agriculteurs et propriétaires, de voies fiables, pratiques et prévisibles. Pour nous, l'innovation n'est pas une menace, mais un moyen de concilier productivité et conservation. Donnons-leur une boîte à outils sûre et utilisable, afin que la prochaine génération de gestionnaires maintienne une Europe productive, résiliente et riche en nature », a ajouté TACK.

Pour ELO et ses partenaires, le message est clair : pour être un leader de la durabilité, l'Europe doit offrir aux agriculteurs une boîte à outils à la fois sûre et opérationnelle, afin que l'innovation prospère ici et non ailleurs.



Événements ELO en décembre : conférence sur la biodiversité, prix européen de l'abeille et conférence « Innovators by nature »



Delphine DUPEUX

Directrice politique européenne de la
biodiversité et affaires parlementaires, ELO



**Conférence sur la
biodiversité – question
d'argent : combler le
déficit de financement
pour la restauration de
la nature**

Maison Grand Place,
Grand place 19,
1000 Bruxelles
2 Décembre 2025
14h00 - 17h00

Rejoignez-nous à Bruxelles le 2 décembre à 14h00 pour explorer l'un des défis les plus pressants de l'Europe : combler le déficit de financement de la biodiversité. Comment faire de la restauration de la nature non seulement un impératif moral, mais aussi une opportunité économique ? Les propriétaires privés gérant une grande part des paysages européens, leur engagement est crucial – mais il doit avoir du sens financièrement. Découvrez comment des outils innovants tels que les paiements fondés sur les résultats, les incitations fiscales, les financements mixtes et les crédits biodiversité crédibles, peuvent récompenser la restauration.

Inscription sur www.elo.org



Cérémonie du prix européen de l'abeille 2025

Laura ŢICOIU
Chargée de mission
politique, ELO

Parlement européen |
2 Décembre 2025 19h00 - 20h30

ELO, en partenariat avec John Deere, vous invite à **la cérémonie du prix européen de l'abeille 2025** - une soirée dédiée à la célébration des acteurs de la protection des pollinisateurs et de la biodiversité à travers l'Europe, au sein du Parlement européen. Cet événement réunit agriculteurs, écologistes, chercheurs et innovateurs afin de reconnaître et de récompenser ceux qui œuvrent concrètement en faveur de la nature et de l'agriculture durable. Les participants auront l'occasion de découvrir des témoignages inspirants, de développer leur réseau et d'en apprendre davantage sur les dernières initiatives en faveur des pollinisateurs et de la biodiversité.

Inscription sur elo.org.





INNOVATORS BY NATURE – Participez au futur de l'innovation guidée par la nature

ACE Events, Bruxelles

3 décembre 2025 | 9h30 -18h00



Beatrice CROCE

Chargée de projets et des politiques
biodiversité et crédits carbone, ELO



Anne MARCHADIER

Directrice du développement commercial, ELO

Innovators by Nature est un rassemblement des propriétaires fonciers, investisseurs, décideurs politiques et entrepreneurs environnementaux porteurs d'une vision d'avenir. Organisé à Bruxelles, l'événement met en avant des modèles économiques évolutifs situés au carrefour de la nature, de l'entreprise et de l'innovation.

Le programme explorera certaines des opportunités les plus prometteuses d'aujourd'hui : l'agriculture carbone et la restauration des zones humides, le réensauvagement, les crédits biodiversité et le tourisme nature, la production agricole durable, les marchés premium, l'éco-habitat et le développement rural, ainsi que les énergies renouvelables et les infrastructures numériques.

Cet événement réunira une communauté diversifiée de propriétaires fonciers, d'innovateurs et de décideurs façonnant l'avenir des entreprises axées sur la nature.

Rejoignez-nous le 3 décembre 2025 à ACE Events à Bruxelles, pour une journée de discussions, nous pouvons tracer un futur où innovation et nature se développent main dans la main.



Inscrivez-vous via elo.org ou en scannant le QR code.

Pour les opportunités de partenariat, veuillez contacter
anne.marchadier@elo.org
beatrice.croce@elo.org

Partenaires thématiques :



Partenaires de session :

Appel aux propriétaires fonciers : définissons ensemble la coexistence faune–pastoralisme



Eleonore RAYNAL-PEČENÝ
Chargée de communication, ELO

Le projet CoCo (Cocreating Coexistence), financé par l'Union européenne, est une nouvelle initiative dédiée à favoriser l'harmonie entre la faune sauvage et le bétail à travers les paysages diversifiés de l'Europe. En promouvant le dialogue et en développant des solutions pratiques, CoCo vise à garantir que le pastoralisme reste à la fois viable pour les propriétaires fonciers et compatible avec la conservation de la biodiversité.

COCO SURVEY

Help shape coexistence between wildlife and livestock

We are collecting input from 1,000 landowners across France, Germany, Greece, Italy, Latvia, Norway, Poland, Romania, Slovakia, Slovenia, Spain and Sweden as part of the CoCo project. Take part in this survey and help shape policies that support both livestock farming and wildlife conservation across Europe's diverse landscapes.

Au cœur de cet effort se trouve une enquête à grande échelle visant à contacter 1 000 propriétaires fonciers dans 12 pays : France, Allemagne, Grèce, Italie, Lettonie, Norvège, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne et Suède. L'objectif est de recueillir des témoignages directs de ceux qui travaillent au plus près de la terre, dont l'expérience quotidienne est essentielle pour comprendre les défis et les opportunités liés à la coexistence.

Les résultats de cette enquête joueront un rôle clé dans l'élaboration d'outils, de recommandations et de politiques destinés à soutenir les propriétaires fonciers dans la gestion des conflits tout en maintenant des systèmes pastoraux résilients et favorables à la faune sauvage.



Votre voix compte. En partageant votre point de vue, vous contribuerez directement à des solutions qui équilibrent tradition, moyens de subsistance et nature. Le projet CoCo vous invite à participer à cette initiative unique et à aider à ouvrir la voie vers un avenir durable et partagé pour les habitants et la faune de la campagne européenne.

Let's increase our food supply
without
reducing theirs

Syngenta Brussels Office
Avenue Louise, 489,
B-1050 Brussels
Tel: +32.2.642 27 27
www.syngenta.com